



Commune de Saint-Lyé

LE LYOTAIN

Mai

Année 2008 - Numéro 2

Edito du maire

Dans ce numéro :

Edito du maire	1
Informations mairie	2
L'écho du conseil	3
Élections cantonales	5
Le conseil municipal	6
Les commissions	6
Secours	7
Concours de fleurissement	7
Club juniors ados	8
Grange l'Evêque	9
Bibliothèque	10
Pêle-mêle de photos	11
Etat civil	12
Agenda	12
Numéros utiles	12
Boîte à idées	12

Chers Lyotains, Chers Evêchats,
 Les élus de la liste SAINT-LYÉ pour TOUS vous remercient pour la confiance que vous leur avez accordée ou renouvelée lors des échéances électorales de MARS 2008. Chacun de nous vous réitère son engagement à faire au mieux pour le bien-être de tous.

L'équipe s'est mise au travail sans plus attendre, les commissions se sont réunies pour définir les priorités et lancer les chantiers ou actions à mener dans les différents domaines que sont la vie sociale, l'urbanisme, les équipements communaux, le développement économique, l'environnement, la sécurité.

Début avril, nous avons reçu les représentants d'un organisme agréé afin d'étudier les conditions de réalisation d'une résidence seniors. Nous signerons une convention partenariale pour l'aboutissement de ce projet.

Un groupe de travail venu des commissions vie scolaire-jeunesse, voirie bâtiments et moi-même a réfléchi et rédigé un cahier des charges pour la réalisation d'un restaurant scolaire. Ce document a été présenté et remis à un cabinet technique afin de réaliser l'étude de faisabilité. L'objectif que nous nous sommes

fixés est l'ouverture de ce restaurant à la rentrée scolaire de septembre 2010.

Concernant les travaux de reprise de concessions au cimetière communal, les plis de l'appel d'offres ont été ouverts, le maître d'ouvrage délégué étudie les offres, l'entreprise retenue sera désignée semaine 18. Objectif fixé fin des travaux de la première tranche pour octobre 2008.

Travaux de voirie retenus : réfection de la rue des Maisons Brûlées, réfection du surfacage de diverses rues, création de tranchées filtrantes en complément de regards de collecte d'eaux pluviales.

Cette liste non exhaustive est complétée de travaux dits d'entretien sur le patrimoine communal.

Dans le domaine environnemental, l'effort de fleurissement et d'entretien des trottoirs est poursuivi. La commune s'est engagée pour le concours de fleurissement et rappelle que l'amélioration de notre cadre de vie est l'affaire de tous.

Chaque riverain recevra un courrier rappelant la législation communale en la matière et les dispositions qui seront prises envers les réfractaires.

Marcel SPILMANN



Informations mairie

Relevé des compteurs d'eau

Le releveur des compteurs d'eau passera du 30 avril au 4 juin. Merci de permettre l'accès à vos compteurs ou de confier vos clefs à un voisin.

Inscriptions aux écoles

École maternelle : Vendredi 16 mai de 14h à 16h – samedi 17 mai de 8h45 à 11h30.

École primaire : Vendredi 23 mai de 16h30 à 18h30 – samedi 24 mai de 8h30 à 11h30.

Se munir du livret de famille et du carnet de santé et d'un certificat de radiation (pour les enfants venant d'une autre école).

Vide Grenier

Le vide grenier organisé par l'association « ESC Melda » aura lieu le dimanche 1er juin sur l'espace sportif André Drouilly. Prix : 2€ le mètre linéaire. Permanences pour les inscriptions (en mairie) les jeudis 15, 22, 29 mai, vendredis 16, 23, 30 mai de 15h à 17h et les samedis 17 et 24 mai de 10h à 12h. Pour tout renseignement contacter le 03 25 76 57 50.

ACMSH (centre de loisirs)

Inscriptions juillet et août 2008, .

Dates des vacances : du vendredi 4 juillet au lundi 1^{er} septembre 2008.

Les inscriptions se feront du mardi 13 mai au vendredi 30 mai 2008 directement à l'accueil collectif de mineurs sans hébergement (ACMSH), aux heures de péri scolaire : 16h30 à 18h30 et les mercredis de 7h30 à 18h30. L'accueil de loisirs sera fermé du 11 au 15 août 2008.

Dossiers d'inscription

Les nouveaux dossiers d'inscriptions 2008/2009 seront distribués courant mai. Merci de veiller à remplir tous les renseignements demandés, et de le rendre le plus rapidement possible au centre. **Tout enfant n'ayant pas de dossier ne sera pas accepté au centre de loisirs.**

Pose de panneaux directionnels

Depuis peu, la commune s'est dotée de pan-

neaux directionnels indiquant les principaux services et bâtiments publics. Ce dispositif vient compléter le plan que vous pouvez vous

procurer sur notre site www.saint-lye.fr. C'est un outil indispensable pour les livreurs et visiteurs de notre commune. Par ailleurs, un panneau d'informations communales a été installé chemin de l'Étang (à côté de l'arrêt de bus), d'autres seront installés afin de couvrir l'ensemble de la commune.

Plantations avenue de la Gare

Les arbustes plantés avenue de la gare terminaient agréablement les travaux de requalification qui avaient perturbés les déplacements des Lyotains. A peine mis en place, ceux-ci ont attiré les convoitises et ont été dérobés. C'est bien dommage et regrettable. Souhaitons seulement qu'ils seront bien replantés et arrosés !...

Plan cadastral

Vous pouvez désormais obtenir votre plan cadastral sur internet : www.cadastre.gouv.fr, en format A3 ou A4, ou venir en mairie si vous ne possédez pas d'accès internet.

Portage de repas

« La main tendue du Melda », service indépendant de la commune mis en place par M. Villecourt, s'adresse à tous, Lyotains et Evêchats, en proposant d'assurer une prise en charge des commandes de repas et leur livraison au domicile des intéressés. Le prix du ticket repas est fixé à 7.00€ (toutes prestations confondues), leur achat se faisant par carnet de 10 tickets.

Qui confectionne les repas ? C'est le CAT le Terre qui assure déjà les repas du restaurant scolaire, qui prendra en charge leur réalisation ; la livraison des commandes se fera aux écoles. « la Main Tendue du Melda » se chargera ensuite de les livrer aux personnes inscrites. Les Lyotains et Evêchats intéressés par ce service doivent contacter M. VILLECOURT au 03 25 76 51 99.





L'Écho du conseil

Séance du 27 février

Le conseil municipal :

- accepte les travaux de sécurité à réaliser à l'entrée du hameau de Grange l'Évêque (CD 15), pour une somme de 35 000€ TTC et sollicite les subventions correspondantes. Des travaux identiques ont été réalisés en 2007 sur les entrées Chapelle Saint Luc et Macey et s'avèrent très efficaces pour ralentir la circulation.

- accepte les travaux de voiries à effectuer rue des Maisons Brûlées (structure de chaussée avec pose de bordures de trottoirs et réseau d'assainissement des eaux pluviales) pour 171 833.50€ TTC. Les travaux sur 600 mètres, comprennent la partie située entre l'APEI et son intersection avec le CD 20. Il retient par ailleurs la proposition de réaliser des travaux rue des Cortins pour 35 867.44€, qui s'avèrent nécessaires pour assurer la sécurité des usagers de la voirie qui va devenir très passagère en raison de la création d'un lotissement à proximité. Des aides financières sont également sollicitées de l'Etat au titre de la DGE et des

fonds parlementaires.

- retient la proposition du SDEA de réaliser des travaux pour remédier à l'insuffisance du réseau de distribution d'électricité rue du Lt Chavanat à Grange l'Évêque, dont la charge financière revient au SDEA.

- accepte de passer une convention avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale pour organiser le service de médecine préventive pour le personnel territorial.

- accepte la proposition de l'ONF d'effectuer des travaux de broyage et nettoyage dans la forêt communale de Grange l'Évêque, afin d'entretenir les pare-feux pour protéger la forêt en cas d'incendie, montant évalué à 470.93€ TTC.

- prend acte du rapport 2007 relatif au fonctionnement du service public d'assainissement non collectif, sachant que le montant de la redevance concernant la mission de contrôle est fixé pour 2007 à 149.71€ TTC.

Questions diverses

Nancy Molières souligne les problèmes de stationnement devant la pharmacie et la

dangerosité des véhicules qui se garent juste devant l'entrée masquant la visibilité de ceux qui sortent du parking .

Clément Continant répond que le parking n'est pas obligatoire, qu'il faudrait plutôt faire appliquer le stationnement en alternance.

A ce propos, Nicolas Mennerier regrette le stationnement anarchique des véhicules sur le parking de la poste, et particulièrement le poids-lourd, que se gare régulièrement : le maire sollicite le policier pour qu'il règle le problème.

Denis Petitet signale que des fils de téléphone sur le CD 20 sont anormalement abaissés : le maire prévient France Télécom. Il s'étonne de la présence de tuyaux PVC sur le trottoir : François Noblot s'en occupe.

Séance du 7 mars

Le conseil municipal :

- adopte (15 voix pour – 1 contre) le projet de budget 2008, après avis favorable de la commission de finances réunie le 4 mars dernier.



L'Écho du conseil (suite)

Le budget primitif est ainsi arrêté à la somme de 1 743 210 € pour la section de fonctionnement, et à la somme de 811 500 € pour la section d'investissement.

Par ailleurs, le conseil municipal vote à l'unanimité les taux des quatre taxes, qui subissent une augmentation de 2.5 %. Nous poursuivons notre politique de suivre le taux d'inflation. Le conseil n'a pas souhaité augmenter d'avantage eu égard à la future fiscalité de la communauté de communes. Les taux ainsi définis sont : taxe d'habitation : 13.28%, taxe foncier bâti : 22.88%, taxe foncier non bâti : 19.23%, taxe professionnelle : 10.37%.

Séance du 20 mars

Le conseil municipal :

- adopte le règlement intérieur prévoyant les règles de fonctionnement de l'assemblée.
- accepte de donner délégation au maire pour certaines compétences limitativement définies par le code général des collectivités territoriales conformément à son article L 2122-22, pour la durée du mandat.

• procède à l'élection des délégués au sein des syndicats auxquels la commune appartient :

Syndicat intercommunal de Grange l'Evêque (SIGE) :

Jean-Paul Fauconnet – Alain Kanarosky – Denis Philippe – Cristelle Chantier et Marcel Spilmann – François Noblot – Anne-Marie Frère – Françoise Nida

Syndicat intercommunal de gestion du RPI :

Cristelle Chantier – Jean-Philippe Hass et Jean-Paul Fauconnet – Denis Philippe

Syndicat intercommunal d'assainissement Barberey-Saint Lyé (SIABSL) :

François Noblot – Nicolas Mennetrier – Denis Petitet – Yannick Laurent et Eddy Godon – Robert Besançon – Marcel Spilmann – Nancy Molières

Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable Saint Lyé-Payns (SIAEP) :

Clément Continant – Françoise Nida- Marcel Spilmann et Nicolas Mennetrier- Denis Petitet – Arnaud Paulet

Syndicat intercommunal d'aménagement de la vallée de la Seine (SIEAVS) :

Robert Besançon – Clément Continant et Patricia Honnet – Ninetta Nuninger

Syndicat intercommunal de transport scolaire de la Chapelle Saint Luc (SITS) :

Jean-Philippe Hass – Robert Cohen et Ninetta Nuninger – Denis Petitet

Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable Macey-Montgueux :

Jean-Paul Fauconnet – Denis Philippe et Alain Kanarosky – Cristelle Chantier

Syndicat DEPART :

Marcel Spilmann – François Noblot - Nicolas Mennetrier – Françoise Nida – Robert Besançon et Nancy Molières – Jean-Paul Fauconnet – Denis Petitet – Eddy Godon – Robert Cohen.

Syndicat départemental d'énergie de l'Aube :

Jean-Paul Fauconnet – Alain Kanarosky et Denis Philippe – Denis Petitet

Communauté de communes Seine-Melda-Coteaux :

Marcel Spilmann – François Noblot et Nicolas Mennetrier – Arnaud Paulet

AUDART :

Jean-Paul Fauconnet et Patricia Honnet.



L'Écho du conseil (suite)

Séance du 20 mars (suite)

Le conseil municipal :

- élit Denis Petitet en qualité de correspondant défense.
- fixe les indemnités à attribuer à Mme le Percepteur et aux membres de la municipalité.
- accepte de réviser le loyer à appliquer à l'appartement communal situé au dessus du centre de loisirs (550€).

Questions diverses

Alain Kanarosky s'inquiète des terrains de petite surface achetés par des gens du voyage qui échappent de ce fait à tout contrôle de la commune. Il demande s'il est possible dans ce cas de préempter – le maire répond que le droit de préemption ne s'exerce pas sur toutes les zones du plan local d'urbanisme – il est réservé aux zones urbanisées et à urbani-

ser. Or, bien souvent les terrains en question se situent sur des terres agricoles qui échappent précisément au droit de préemption.

Clément Continant s'inquiète à ce propos de la scolarisation des enfants des gens du voyage qui sont actuellement implantés sur la commune – Le maire se renseigne de savoir s'ils sont inscrits dans les écoles

L'intégralité de chaque conseil municipal est affichée en mairie ou consultable sur le site internet : www.saint-lye.fr

La commune loue un plan d'eau situé lieudit
la Grande Pâturage N°2 (3 ha).

Si vous êtes intéressé, merci d'adresser un courrier à la mairie.

Élections cantonales

Remerciements de Danièle BOEGLIN

Je remercie chaleureusement toutes les électrices et tous les électeurs du Canton TROYES IV qui m'ont permis d'être réélue CONSEILLER GENERAL au premier tour de scrutin dimanche 9 mars.

C'est une grande satisfaction pour moi. Cependant, je mesure votre confiance et vos attentes. Je vais donc, comme je l'ai toujours fait, mettre toute mon énergie et ma disponibilité dans l'exercice de la mission que vous m'avez confiée.

J'espère ne pas vous décevoir et je vous prie d'agréer mes sentiments dévoués.

Le conseil municipal



1 - Geneviève MULLER

2 - Jean-Philippe HASS

3 - François NOBLOT

4 - Anne-Marie FRERE

5 - Marcel SPILMANN

6 - Ninetta NUNINGER

7 - Christine ROBILLARD

8 - Françoise NIDA

9 - Cristelle CHANTIER

10 - Alain KANAROSKY

11 - Robert COHEN

12 - Yannick LAURENT

13 - Nancy MOLIERES

14 - Robert BESANÇON

15 - Jean-Paul FAUCONNET

16 - Denis PETITET

17 - Denis PHILIPPE

18 - Arnaud PAULET

19 - Clément CONTINANT

20 - Eddy GODON

21 - Patricia HONNET

22 - Anita PINET

23 - Nicolas MENNETRIER

Les commissions

Bâtiments Voirie et Sécurité : François Noblot, Eddy Godon, Yannick Laurent, Robert Besançon, Nicolas Mennetrier, Patricia Honnet.

Finances : Christine Robillard, Robert Cohen, Anne-Marie Frère, Clément Continant, Anita Pinet, Nicolas Mennetrier.

Urbanisme : Jean-Paul Fauconnet, Eddy Godon, Patricia Honnet, Denis Philippe, Alain Kanarosky, Robert Besançon.

Enfance, Jeunesse et Sport : Jean-Philippe Hass, Clément Continant, Denis Petitet, Ninetta Nuninger, Anne-Marie Frère, Anita Pinet.

Communication : Françoise Nida, Anita Pinet, Geneviève Muller, Anne-Marie Frère, Robert Cohen, Cristelle Chantier.

Culture et Animation : Nancy Molières, Anita Pinet, Geneviève Muller, Ninetta Nuninger, Denis Petitet, Arnaud Paulet.



Secours

Comme de nombreuses communes du département, la commune de Saint-Lyé est maintenant équipée d'un DEA (Défibrillateur Externe Automatique).

Cet appareil permet d'intervenir très rapidement, sur des victimes qui présentent un arrêt cardiaque, avant même l'arrivée des services d'urgence.

Prévu pour une utilisation « **tout public** » il est utilisable

sans formation particulière. Entièrement automatique comme le nom l'indique, une assistance vocale donne à l'opérateur les consignes à suivre.

Afin de faire connaître le fonctionnement et la mise en place du DEA, des séances **d'informations** seront programmées.

Tout ceux qui le désirent (particuliers, responsables d'entreprises, d'associations

sportives, d'encadrement de jeunes, parents, ...) peuvent s'inscrire à la mairie avant le 13 juin. La durée d'information sera d'environ 45 minutes. Les dates seront fixées ultérieurement et vous seront communiquées.

N'hésitez pas à vous inscrire.



Concours départemental de fleurissement des particuliers

Suite à l'inscription de la commune au concours des villes et villages fleuris pour 2008, les particuliers désirant s'inscrire au concours départemental de fleurissement sont invités à venir retirer leur bulletin d'inscription à la mairie, qui sera à rendre pour le vendredi 13 juin dernier délai.

Nous remercions par avance les lyotains pour l'entretien de leur trottoir, ce qui contribue ainsi à la propreté de la commune.



Le jury communal

effectuera sa tournée les 19 et 20 juin 2008

Catégories

• Maisons fleuries

1^{ère} catégorie : maisons avec jardin visible de la rue.

2^{ème} catégorie : décor floral installé en bordure de voie publique.

3^{ème} catégorie : balcons et terrasses d'immeubles collectifs.

4^{ème} catégorie : fenêtres ou murs.

5^{ème} catégorie : établissements publics et commerciaux (gendarmeries, poste, établissements scolaires, Office de Tourisme, Syndicats d'Initiative...).

• Les fermes fleuries

• Les hôtels, restaurants et cafés fleuris



Club juniors-ados sur les ondes de thème radio



Depuis janvier et pour un engagement de 6 mois, un groupe de jeunes participe activement à l'atelier radio proposé par la Fédération Départementale des MJC.

Ainsi, avec d'autres structures du département ils réalisent une émission d'une heure en direct sur les ondes de la radio locale Thème Radio – 90.3, les 4èmes mercredis de chaque mois de 16 à 17 heures, et cela de janvier à juin 2008.

Le plan de l'émission a été défini lors d'une première réunion et chaque structure s'organise pour travailler en complémentarité les diverses rubriques mensuelles.

Les jeunes ont une totale liberté d'expression pour cette heure « Carrément ados » quand aux sujets traités et aux choix des musiques.

Hormis leur rencontre mensuelle dans les locaux de Thème Radio, les jeunes participants se réunissent ponctuellement pour des sorties récréatives afin de créer des liens amicaux.

Lors de ces vacances de printemps, ils ont passé une journée à Paris et certains ont rencontré

Stéphane Bern et interviewé Philippe Colin, animateurs à France Inter.

Les objectifs sont de créer des liens avec des jeunes d'autres structures en menant un projet collectif et de leur donner l'occasion de s'exprimer.

Par ailleurs ce type d'atelier permet de développer des compétences diverses : rédaction des chroniques, expression orale, gestion du stress et utilisation du matériel technique.

Selon leurs affinités les jeunes sont présentateurs, chroniqueurs, ou techniciens du son. Même s'ils ne sont pas des « pros » ils s'améliorent à chaque nouvelle émission et les fidèles prennent beaucoup de plaisir à se retrouver. N'est-ce pas cela l'essentiel ?.



GRANGE L'ÉVÊQUE

Séance du 28 janvier

Le président rappelle que lors de la dernière réunion du SIGE le 23 octobre dernier, les membres avaient exprimé le souhait de réunir un groupe de travail pour réfléchir à une modification des statuts du SIGE.

Il rappelle le déroulement du dossier. La commune de Macey a demandé son retrait du syndicat, en raison essentiellement de la charge financière trop importante, qu'il entraîne pour celle-ci.

La commune de Saint Lyé quant à elle a exprimé le désir de maintenir le syndicat.

Le président a alors proposé de maintenir le syndicat intercommunal de Grange l'Évêque, sous certaines conditions : le SIGE n'a plus aucune compétence en matière d'investissement, sauf à continuer de rembourser le capital des emprunts qui prendront fin en 2018.

Chaque commune récupère donc les investissements à réaliser sur son patrimoine, le SIGE ne gérant plus que le fonctionnement.

Saint Lyé demande alors de refixer les règles de fonctionnement et d'en partager les charges pour moitié. Ce dossier sera revu après les élec-

tions.

En attendant, pour ne pas bloquer le fonctionnement du hameau, et pour que les communes puissent préparer leur budget respectif et prévoir la participation au SIGE, il est décidé de voter le budget avant les élections. Celui-ci l'a été le 26 février.

Questions diverses

Mme Bourdoleix s'inquiète de la présence importante de gens du voyage le long du CD. Le président lui répond qu'ils sont implantés sur le territoire de Barberey-St-Sulpice.



Informations

Suite aux élections municipales du 9 mars dernier, les représentants de Saint-Lyé au SIGE sont :

Titulaires (habitants de Grange l'Évêque) :

- Cristelle CHANTIER
- Jean-Paul FAUCONNET
- Denis PHILIPPE
- Alain KANAROSKY

Suppléants :

- Anne-Marie FRÈRE
- Françoise NIDA
- François NOBLOT
- Marcel SPILMANN

Lors de la prochaine réunion de ce SIGE, il y aura lieu d'en élire son Président pour ce mandat.

Comme convenu, le SIGE sera amené à voter de

nouveaux statuts tenant compte de la volonté des deux communes. A suivre...

Le fleurissement du hameau est maintenu, un projet de lotissement de 5 lots est en cours d'instruction (chemin des clos).

Les élus de Grange l'Évêque restent à votre écoute et à votre disposition.



Bibliothèque

Nouveautés avril 2008

Blandine Le Callet :	Une pièce montée
Scott Westerfeld :	Les moches et les beaux T1. Ugliers
Stieg Larsson :	Millenium T1 Les hommes qui n'aimaient pas les femmes
	T2 la fille qui rêvait d'un bidon d'essence
	T3 La reine dans le palais des courants d'air
Simone Veil :	Une vie
Galvada Anna :	La consolante
Donald Mc Caig :	Le Clan Rhett Butler
Christian Signol :	Un matin sur la terre
Mireille Dumas/Yann Queffelec :	Passions criminelles
Misha Defonseca :	Survivre avec les loups
Annie Ernaux :	Les années
Isabel Allende :	Inés de mon âme
M Robin :	Le monde selon Monsanto
Ben Elton :	Amitiés mortelles
Thierry Leroy :	Légendes et histoire des templiers
Hugo Boris :	La délégation norvégienne
Boualem Sansal :	Le village de l'allemand
Jean Teulé :	Le Montespau
Franz Bartelt :	Les nœuds
Milena Angus :	Battement d'ailes

En projet (2008/2009)



EXPOSITION sur SAINT LYE

Hier et aujourd'hui

(Cartes postales, photos, documents, peinture etc..)

Une réunion de travail aura lieu le **mercredi 21 mai 2008 à partir de 17 heures 30**, à la bibliothèque. Toute personne souhaitant participer à ce projet peut assister à cette réunion.

Prenez note

club lecteurs

La prochaine réunion du club lecteurs aura lieu

le jeudi 29 mai à 20 heures.

Les personnes intéressées peuvent nous rejoindre, les livres présentés seront en partie dans la liste ci-dessus.

MERCI

pour les dons de livres, et pour les documents qui seront remis pour l'exposition de Saint-Lyé.

RENCONTRE INTER-GENERATIONNELLE
AUTOUR DU LIVRE

LE SAMEDI 5 JUILLET 2008 Après midi
à la Maison pour Tous de Saint-Lyé

PROGRAMME

EN COURS D'ELABORATION

(auteur, illustrateur, dédicace, conteur, sketches, atelier etc..)

LES PERSONNES QUI SOUHAITENT PRESENTER LEURS ŒUVRES (livres, poèmes, contes, sketches, slam etc...) **peuvent prendre contact avec la bibliothèque avant le 20 mai.**



Pêle-mêle de photos



Tournoi de judo



Grand prix de Saint-Lyé



Les 106 ans de la
doyenne



Carnaval



Chasse à l'œuf

État civil*



Naissances 2008

Méline Coll le 18 janvier
Lenny Laurent le 21 janvier
Mathieu Abdallah le 27 janvier
Mathéo André le 28 janvier
Romain Graux le 26 février
Kawthare Iabdelazizan le 1er avril
Lukas Lagrange le 4 avril
Illan En Nabali le 8 avril
Rose Morel le 17 avril

Décès 2008

Linda Charrier le 21 janvier
Marcel Pluenet le 23 janvier
Robert Hoffmann le 4 février
Philippe Michel le 21 février
Julienne Lhuillier le 2 mars
Jean Lallement le 23 mars
Georges Paris le 2 avril
Hervé Vergeot le 13 avril
Jacky Millard le 25 avril



Agenda

Dimanche 11 mai : tournoi de la Pentecôte catégorie poussin / benjamin 8 à 11 ans (ESC Melda)

Dimanche 1er juin : vide grenier (ESC Melda)

Samedi 21 juin : kermesse des écoles (APE)

Dimanche 13 et lundi 14 juillet : programme à venir.

**Seules les personnes recensées dans nos registres sont retranscrites dans l'état civil du bulletin municipal*



Numéros utiles

Mairie	03 25 76 60 07
Police municipale	06 78 00 48 78
Maire annexe	
Grange l'Évêque	03 25 76 65 25
<i>Uniquement les vendredis de 18h à 19h</i>	
<i>Écoles de Saint-Lyé</i>	
Maternelle	03 25 76 51 63
Primaire	03 25 76 63 58
<i>Écoles de Grange l'Évêque</i>	
Maternelle	03 25 76 68 16
Primaire	03 25 76 65 25
Centre de loisirs	03 25 76 61 92
Club'ados	03 25 76 89 17
Bibliothèque	03 25 81 32 47
Point social	03 25 76 12 91
Dépannage électricité	08 10 33 30 10
Dépannage Gaz	03 25 74 88 30
La poste	03 25 76 56 63
<i>Services d'urgence</i>	
Gendarmerie	17
Brigade de Barberey	03 25 42 32 90
Pompiers	18
Samu	15



Boîte à idées et suggestions

Le conseil municipal remercie et étudiera toutes les propositions qui ont déjà été déposées. Merci de laisser vos coordonnées pour avoir une réponse.

Cette partie est faite pour vous : donnez vos idées, vos suggestions (à retourner à la mairie), possibilité également par mail sur le site de la commune <http://www.saint-lye.fr>
